

## Délégation départementale de la Vendée

A l'attention de Messieurs les Maires des Sables d'Olonne et du Château d'Olonne

Objet : rampe d'accès à la plage de Tanchet

La Roche sur Yon, le 22 juillet 2014

Messieurs les Maires,

Nous tenons à vous adresser toutes nos félicitations pour les travaux réalisés à la plage de Tanchet qui devient enfin accessible aux personnes en situation de handicap, et plus largement aux personnes à mobilité réduite.

Pour nous être déplacés récemment sur place, nous avons pu constater que celle-ci est très utilisée par un public varié : personnes en situation de handicap, mamans avec poussettes, personnes âgées, mais aussi par de nombreuses personnes valides... ce qui conforte l'idée que l'accessibilité ce n'est pas une réponse catégorielle, uniquement destinée aux personnes handicapées.

Par contre, il nous semble important de vous signaler qu'il manque un élément essentiel pour une parfaite qualité d'usage de ce nouvel aménagement. En effet, en fin de rampe rien n'a été prévu pour le cheminement sur le sable et, l'on bute sur le tas de sable qui rend quasi impossible la progression pour une personne en fauteuil roulant, ou un enfant en poussette.

Pour donner toute sa dimension à cet ensemble, nous pensons qu'il serait cohérent d'y rajouter un tapis de plage comme l'on en trouve sur beaucoup de plages aujourd'hui.

En ce qui nous concerne et sans entrer dans la polémique, nous trouvons cet ouvrage tout à fait à sa place, il ne dénature en rien la plage de Tanchet et contrairement à ce qui a été dit, il reste beaucoup de place sur la plage pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'y installer pour profiter du site.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Maires, l'expression de nos salutations distinguées.

Thierry CRAIPEAU

Représentant Départemental